

Assemblée Générale de la Fédération Française d'Aviron

du 16 mars 2019

Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les Délégués, Représentants des Clubs, Chers Amis,

Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle et je souhaite remercier à nouveau la Ville de Deauville et la Ligue de Normandie de nous accueillir pour cette édition 2019.

Cette assemblée générale annuelle est donc aujourd'hui l'occasion pour moi de revenir sur les faits marquants de la vie de notre fédération durant les douze mois qui se sont écoulés depuis notre dernière rencontre, et aussi d'évoquer les perspectives pour cette année 2019. En premier lieu et avant de reprendre un par un les quatre axes de travail de notre projet fédéral pour l'olympiade en cours, je souhaite aborder deux sujets importants qui sont la gouvernance de la fédération et la création de l'Agence nationale du sport.

La gouvernance de la fédération : vous vous souvenez que l'an passé lors de l'AG j'avais indiqué que nous avons commencé à réfléchir à une rénovation de la gouvernance fédérale avec un groupe de travail comprenant des présidents de ligues et des présidents de comités départementaux. Une proposition avait été faite d'aller vers un corps électoral constitué de représentants de clubs désignés pour deux tiers dans les ligues et pour un tiers dans les comités départementaux, avec comme double objectif de mettre davantage en avant les comités départementaux et d'augmenter très sensiblement le nombre de délégués, nombre devenu insuffisant suite à la réforme administrative ayant conduit à la fusion d'un certain nombre de ligues.

J'avais également indiqué que nous devons suspendre cette rénovation compte tenu de la nouvelle loi sur le sport attendue pour fin 2018 début 2019 et devant notamment prévoir l'élection des présidents de fédérations directement par les clubs conformément à un engagement de campagne du Président de la République.

Aujourd'hui, cette loi n'est pas encore écrite et les élections des instances dirigeantes des fédérations peuvent continuer à se faire par des représentants des clubs et non directement par les clubs. C'est une bonne chose car, avec des territoires régionaux très étendus, il est plus nécessaire que jamais que les dirigeants des organismes déconcentrés des fédérations conservent leur pouvoir votatif. Le contraire aurait rendu leur mission de lien entre la fédération et les clubs encore plus difficile.

Dans ces conditions, nous avons repris le projet initié l'an passé et nous vous proposerons cet après-midi de voter pour un élargissement du corps électoral aux comités départementaux. Ainsi, le nombre de délégués aux assemblées générales de la fédération

pourra presque tripler par rapport à ce qu'il est aujourd'hui, ce qui devrait permettre d'améliorer encore la représentativité de l'ensemble des acteurs de l'aviron. La place des comités départementaux dans le dispositif fédéral s'en trouvera également renforcée, ce qui est vraiment nécessaire compte tenu de la taille des nouveaux territoires régionaux.

J'en viens à l'Agence nationale du sport. L'an passé, lors de l'AG, j'indiquais qu'une démarche de rénovation du modèle sportif français avait été engagée par la Ministre des sports en concertation avec tous les acteurs concernés par le sport en France. Cette démarche a abouti à plus de 60 propositions dont l'une est la création d'une Agence nationale du sport. Il s'agit d'un nouvel outil de gouvernance du sport français avec des responsabilités réparties entre l'Etat, le mouvement sportif et les collectivités territoriales pour 30% chacun et le monde de l'entreprise pour 10%. Cette agence, doté d'un budget de 345 M€ pour cette année, s'appuie sur deux piliers : la haute performance qui reprend notamment les attributions par l'Etat des subventions haut niveau aux fédérations, et le développement qui reprend progressivement la totalité des attributions du CNDS.

Où en sommes-nous précisément aujourd'hui ? L'agence sera en principe officiellement créée le 2 avril prochain lors d'une assemblée constitutive devant voter les statuts et la composition de ses instances dirigeantes. La partie haute performance est déjà en marche, c'est elle qui a attribué dès cette année les subventions du haut niveau aux fédérations et nous n'avons pas à nous en plaindre avec une augmentation de plus de 8% par rapport à l'an passé. Quant à la partie développement, elle a pris du retard en raison d'un vote tardif du budget 2019 du CNDS.

Je voudrais cependant m'attarder quelques instants sur cette partie développement, et plus précisément sur ce qui va prendre la suite de ce qu'on appelait jusqu'à présent la part territoriale du CNDS. Cette part représentait environ 110 M€ en 2018 répartis pour moitié aux organismes déconcentrés des fédérations et pour moitié aux clubs. Elle sera à nouveau de 110 M€ en 2019 bien que le mouvement sportif, et en particulier les fédérations olympiques, ait tenté d'obtenir un rattrapage suite à la baisse drastique de l'an passé.

Cette somme de 110 M€ se décompose en trois parts :

- Une part de 50 M€ destinée aux emplois aidés au nombre de 5 000 comme en 2018. Cette part sera instruite par les services déconcentrés de l'Etat.
- Une part de 33 M€ destinée aux structures déconcentrées et aux clubs des fédérations volontaires et retenues par l'Agence. Cette part sera instruite par ces fédérations pilotes en lien avec l'Agence.
- Une part de 27 M€ destinée aux structures déconcentrées et aux clubs des fédérations qui ne seront pas retenues dans le dispositif précédent. Cette part sera instruite par les services déconcentrés de l'Etat.

Je précise que la fédération d'aviron a candidaté pour faire partie du dispositif expérimental des 33 M€ ci-dessus. Nous attendons la décision de l'Agence que nous espérons positive afin que cette part territoriale soit dès cette année répartie en fonction du projet sportif de la fédération et non plus en fonction d'appels à projets très spécifiques décidés par le CNDS. Après ces deux sujets d'actualité importants, la gouvernance de la fédération et la création de l'Agence, je souhaite revenir maintenant sur les éléments marquants de la vie de notre

fédération en 2018, en reprenant les quatre axes de notre projet fédéral qui a été construit sur la base des engagements pris auprès de vous voici un peu plus de deux ans. Je rappelle ces quatre axes qui comportent chacun des objectifs et un plan d'actions pour les atteindre :

- une fédération qui rassemble,
- une notoriété accrue,
- l'aviron pour tous,
- podiums 2020 et génération 2024.

Premier axe : une fédération qui rassemble. Parmi les actions prévues dans le projet fédéral, certaines ont déjà été réalisées ou initiées, telles que la réforme territoriale, la gouvernance de la fédération ou l'augmentation des aides à l'emploi. Les présidents de ligues sont maintenant invités aux réunions de comité directeur. Mais il reste encore du travail à faire, nous en sommes bien conscients, pour mieux soutenir les ligues et les comités départementaux dans leurs missions et resserrer davantage encore le lien entre fédération, ligues, comités départementaux et clubs. Et à cet égard, je voudrais rappeler comme l'an passé que nous sommes, bureau fédéral et direction technique, à votre disposition pour des réunions en régions afin de venir dialoguer avec vous et vos équipes. Nous assistons autant que possible aux assemblées générales de ligues mais des réunions spécifiques seraient davantage propices aux échanges avec tous.

Deuxième axe intitulé « une notoriété accrue » et qui concerne donc les aspects de communication, d'image et de visibilité de l'aviron. Dans ce cadre, 2018 a été marquée par le lancement de la nouvelle identité visuelle de la fédération et de ses déclinaisons. Une identité visuelle plus moderne, s'appuyant sur nos valeurs, prenant en compte toutes nos pratiques et permettant d'avoir une communication plus homogène. Je crois pouvoir dire que cette nouvelle identité, qui a été saluée par de nombreux spécialistes, est une réussite.

En matière de couverture télévisuelle, l'année 2018 aura plutôt été une bonne année même s'il faut bien entendu toujours continuer nos efforts pour en faire toujours davantage. A noter les deux retransmissions sur France Télévision de nos championnats senior, bateaux longs et sprints, la retransmission en direct du championnat du monde senior sur la chaîne l'Equipe, un très beau reportage sur le deux de couple poids léger sur Canal et, surtout, la très bonne couverture par France Télévision du championnat d'Europe senior à Glasgow.

Et puisque je parle de championnat d'Europe, je souhaite aussi évoquer celui concernant les juniors que s'est déroulé à Gravelines en mai dernier. Ce championnat d'Europe fut une belle réussite bien appréciée par les compétiteurs et par la FISA, et cela grâce à une équipe d'organisation bien managée par notre ami Jacques Decriem, une équipe que je tiens à féliciter et à remercier très chaleureusement. Après Aiguebelette et Thonon, la bonne image de l'aviron français dans l'organisation de grandes manifestations internationales ne faiblit donc pas. La FISA nous fait confiance et elle continue à le prouver puisqu'elle vient de nous confier l'organisation en 2020 à Paris du championnat du monde d'aviron indoor.

Le troisième axe du projet fédéral, intitulé « aviron pour tous », concerne donc le développement avec le double objectif de fidéliser nos licenciés et de conquérir de nouveaux pratiquants. L'année 2018 n'a pas été bonne sur le plan quantitatif : 45 400 licences, en diminution de 3,5 % par rapport à 2017 alors que nous étions l'an passé en augmentation de

1,6%. Les licences A sont en diminution de 1 800, les I en augmentation de 500 et les D en diminution de 300. Quant au nombre de pratiquants recensés, il est stable, 123 200 contre 122 400 l'an passé, avec notamment 63 100 scolaires. Heureusement, pour la saison 2019, les chiffres s'annoncent légèrement meilleurs, 1,4 % d'augmentation des licences par rapport à 2018 avec une stabilité des licences A.

J'évoquais lors de la dernière assemblée générale la tentation de certains clubs de ne pas licencier l'ensemble de leurs adhérents. Je voudrais y revenir car je sais que certains, pour faire des économies, prennent des assurances plutôt que des licences pour une partie de leurs adhérents. Je dis attention car, si un club procède ainsi, non seulement il ne respecte pas les règlements fédéraux, mais il prend surtout le risque que la responsabilité pénale de son président et la responsabilité civile du club ne soient pas garanties en cas de dommage engageant la responsabilité du club et provoqué par l'adhérent non licencié.

Je tiens en tout cas à redire combien le développement est essentiel pour notre fédération, ne serait-ce que pour augmenter nos ressources propres et augmenter la base de la pyramide qui mène vers le haut niveau. Dans ce contexte, nous devons continuer à travailler sur les priorités suivantes : poursuivre la réforme et l'enrichissement de notre offre compétitive, développer l'aviron indoor, développer l'aviron de mer et intensifier nos programmes existants.

Après la nouvelle offre jeune appliquée pour la première fois en 2017 et qui est une réussite, l'offre senior est aussi en train d'évoluer. Des épreuves pour les moins de 23 ans ont été ajoutées en 2018 au programme du championnat de France. Cette année verra la première édition à Vichy d'un championnat de France Master sur deux jours. Et, en mars 2020, ce sera la première édition d'un championnat de France longue distance.

En ce qui concerne les différentes pratiques, vous aurez pu voir en lisant les rapports des commissions ce qui a été réalisé en 2018 et ce qui est en projet. Je ne vais donc pas revenir dessus mais je voudrais cependant insister sur certains points relatifs aux pratiques indoor, mer et scolaire.

L'aviron indoor. La fédération est complètement investie depuis plusieurs années dans ce domaine. Aujourd'hui, près de 100 clubs sont engagés dans cette pratique, le récent championnat de France à Charléty, le MAIF Aviron Indoor, a connu un grand succès en rassemblant près de 2 000 participants, le nombre de nos licences I devrait cette année encore progresser de 30 % et les projets ne manquent pas, à commencer par l'organisation du prochain championnat du monde que j'évoquais tout à l'heure. L'aviron indoor a vraiment un potentiel de développement très important. Et son caractère de sport connecté, évoqué récemment par Tony Estanguet lui-même lors de sa récente conférence de presse, est une opportunité considérable qu'il nous faut exploiter au mieux.

L'aviron scolaire. Je voudrais simplement dire que Rame en 5^{ème}, créé en 2014, se porte très bien et continue à progresser d'année en année. Plus de 1100 classes ont participé en 2018 à ce programme, ce qui représente 25 000 élèves de 5^{ème}. Le record est battu et nous pouvons encore progresser en multipliant les finales régionales ou départementales. Je n'ai pas besoin d'insister sur le rôle essentiel de ce Rame en 5^{ème} qui permet des passerelles bien utiles entre sport scolaire et sport en club.

Enfin un mot sur l'aviron de mer pour remercier le club d'Arcachon et la ligue de Nouvelle-Aquitaine pour avoir organisé le premier Open de France en septembre dernier, avec la participation de la plupart des équipes françaises inscrites au championnat du monde. La volonté de la fédération est de pérenniser cette manifestation et nous espérons que la deuxième édition de cet Open en septembre prochain verra une forte augmentation d'équipages inscrits, que ce soit en clubs français ou étrangers, en mixtes de clubs ou en équipes de ligues.

Le quatrième et dernier axe du projet fédéral, mais qui n'est surtout pas le moins important, est intitulé « podiums 2020 et héritage 2024 » ; il concerne donc la performance. Patrick reviendra dans son rapport sur les résultats de nos équipes de France en 2018. Résultats contrastés vous dira-t-il mais avec quelques très belles performances, comme celles de notre deux de couple TC avec Mathieu Androdias et Hugo Boucheron, champions du monde à Plovdiv et d'Europe à Glasgow. Ils méritent nos félicitations, de même que nos autres champions du monde : Laura Tarantola en skiff poids léger et Perle Bouge en skiff PR2. Permettez-moi d'adresser aussi une mention spéciale à Théophile et Valentin Onfroy, médaillés de bronze au championnat du monde et vice-champions d'Europe en deux de pointe, au quatre barré PR3, médaille de bronze au championnat du monde, et à Elodie Ravera et Hélène Lefèvre, championnes d'Europe.

Nos objectifs pour l'olympiade restent inchangés. Je les rappelle : gagner 4 médailles l'an prochain aux Jeux de Tokyo dont au moins 1 en or et figurer chaque année parmi les 5 meilleures nations du monde en remportant des médailles mondiales avec des équipages féminins et masculins. Ce dernier objectif n'avait pas été atteint en 2017 ; il l'a été en 2018 avec une brillante place de 4^{ème} nation mondiale derrière l'Italie, les Etats Unis et l'Allemagne et devant la Grande Bretagne et la Nouvelle-Zélande. Et nous espérons que cet objectif de figurer dans les 5 meilleures nations sera encore atteint et même dépassé en cette année préolympique 2019 ;

Les Jeux de Tokyo approchent en effet à grands pas et dans maintenant moins de 6 mois se déroulera à Linz en Autriche un championnat du monde particulièrement important où il s'agira d'aller gagner la qualification pour les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques. Nos meilleurs rameurs et nos meilleures rameuses se préparent pour cette échéance et nous leur souhaitons toute la réussite possible.

Constituer et former la relève de nos équipes de France est aussi un de nos objectifs majeurs. Il nous faut dès maintenant penser à l'après Tokyo et mettre nos meilleurs jeunes talents dans des conditions optimales de préparation dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Des Jeux à Paris qui ne suscitent pas encore la dynamique souhaitée par ses responsables. Il faut dire que les réductions drastiques des financements du CNDS et des collectivités survenues au lendemain de l'obtention des Jeux ont laissé des traces qui ne sont pas aujourd'hui effacées. Avec le mouvement sportif, nous essayons de faire entendre notre voix afin de tenter de remédier à cette situation mais le chemin n'est pas facile et,

malheureusement, l'argent de l'Etat est plus facilement disponible lorsque les gilets jaunes manifestent que lorsque le mouvement sportif le demande pour ses 16 millions de licenciés.

Parlant d'argent, la transition est toute trouvée pour évoquer les finances de la fédération. Didier vous dira tout à l'heure que les comptes de l'exercice 2018 font apparaître un léger bénéfice mais ils confirment cependant la fragilité de notre modèle économique avec des ressources propres qui représentent une part insuffisante de notre budget. Cette part de ressources propres progressera très légèrement en 2019 comme vous le savez avec l'augmentation conséquente du tarif des licences votée en avril dernier mais elle restera néanmoins à un niveau toujours modeste.

Je voudrais maintenant terminer par des remerciements, d'abord à toutes celles et à tous ceux qui exercent des responsabilités dans l'aviron et qui apportent ainsi leur pierre à l'édifice, que ce soit au niveau régional, au niveau départemental ou au niveau local dans les 420 clubs que compte la fédération et au premier rang desquels figure l'Aviron Grenoblois, vainqueur du classement des clubs 2018.

Ces remerciements, je les adresse en particulier à tous les éducateurs qui ont un rôle essentiel dans l'initiation et la formation de nos jeunes dans les clubs, aux entraîneurs qui contribuent à l'émergence et à la fidélisation de nos meilleurs représentants, et à vous dirigeants de ligues qui avez dans le dispositif fédéral un rôle important d'animation sur le terrain régional et qui êtes un maillon essentiel entre les clubs et la fédération.

Merci également à tous les organisateurs de régates nationales, régionales ou locales, ainsi qu'à l'ensemble de nos arbitres qui en permettent le déroulement dans le respect des règles. Ces manifestations, qui sont indispensables à l'animation et à la promotion de notre sport, demandent en effet beaucoup de travail, un travail qui se fait bien souvent dans l'ombre.

Je tiens aussi à redire notre reconnaissance à nos partenaires et donc un grand merci pour leur soutien et leur confiance à l'Etat, à la MAIF, partenaire de la fédération depuis près de 30 ans et avec qui nous venons de signer pour deux nouvelles années, et à la CNR avec qui nous sommes engagés jusqu'en 2024.

Enfin, j'adresse aussi bien sûr mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui travaillent à la bonne marche de la fédération et en particulier à mes collègues du bureau fédéral et du comité directeur, aux membres des différentes commissions, aux membres de la direction technique nationale et à l'ensemble du personnel fédéral.

Je vous remercie de votre attention.



Jean-Jacques Mulot
Président